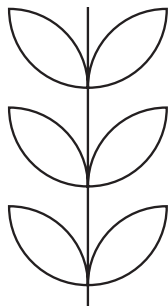
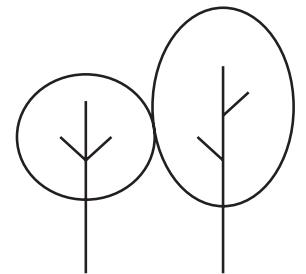
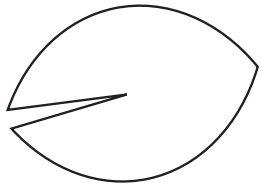


Les arbres au cœur de la stratégie de résilience du territoire

L'essentiel du Plan canopée

2025-2034



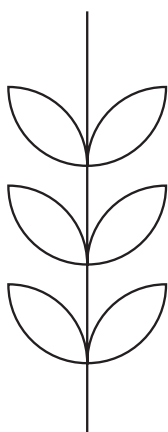


© Shutterstock

Avant-propos

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité tangible que nos territoires vivent déjà aux travers d'épisodes de chaleur extrême, de sécheresse prolongée, d'inondations. Ainsi, il transforme nos villes, modifie nos rythmes de vie et met à l'épreuve la résilience de nos territoires. Face à cette situation, notre responsabilité en tant que collectivité territoriale nous engage : anticiper, adapter et protéger. Protéger notre territoire, notre environnement, nos ressources, mais aussi et surtout la santé et le bien-être des habitants.

C'est tout le sens du Plan canopée porté par **Saint-Quentin-en-Yvelines**. Cette stratégie ambitieuse vise à préserver, diversifier et développer notre patrimoine arboré, essentiel pour rafraîchir nos espaces urbains, atténuer les effets d'îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et offrir des lieux de nature accessibles à toutes et tous.



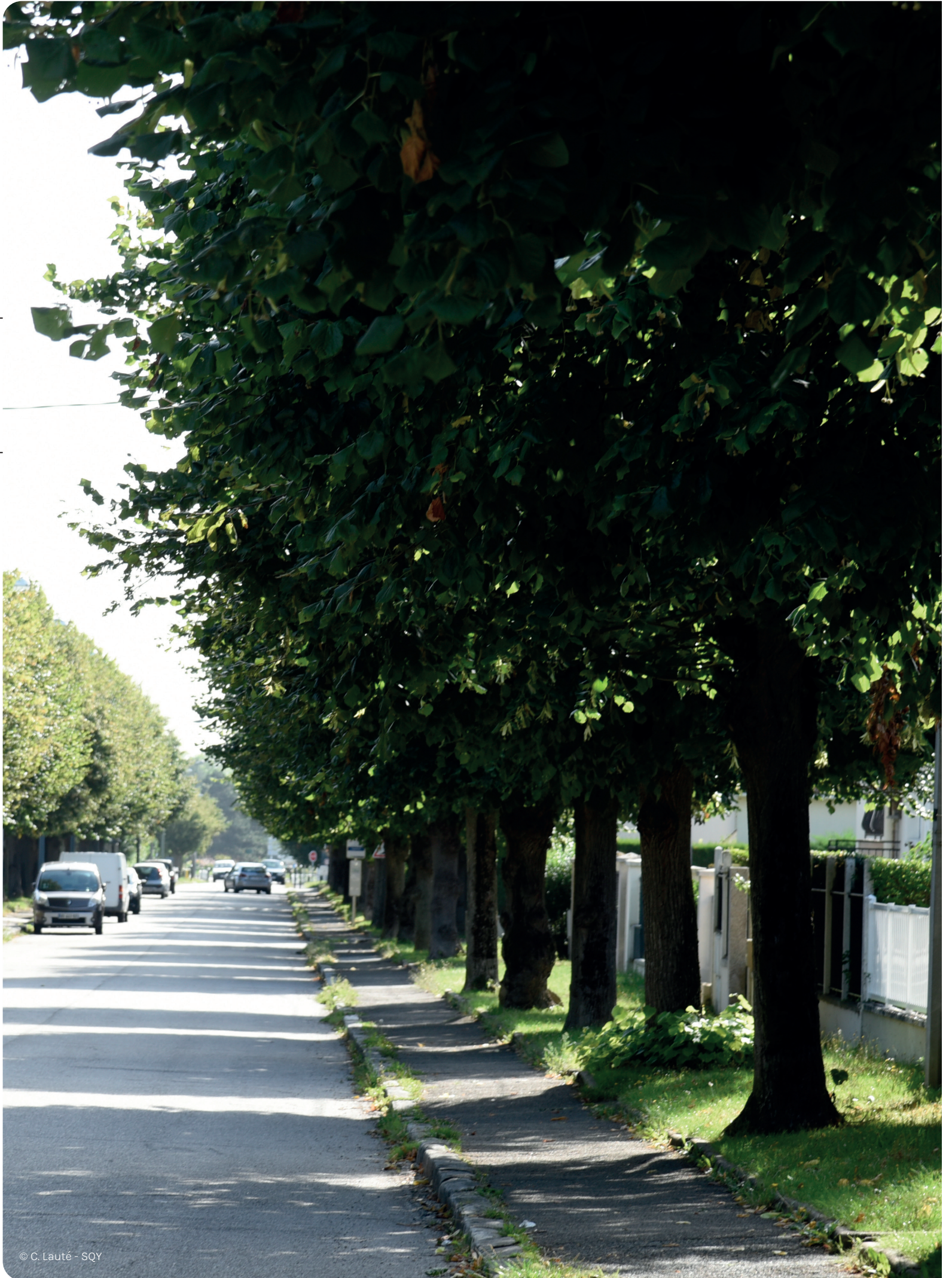
Mais au-delà de son rôle dans l'adaptation au changement climatique, le Plan canopée est une réponse directe à **un enjeu de santé publique majeur**. Les arbres, en plus d'être des régulateurs thermiques et des refuges pour la biodiversité, contribuent à la santé mentale et physique des populations. Ils apaisent, ressourcent, favorisent l'activité physique et renforcent le lien social.

Ce plan s'inscrit pleinement dans l'approche globale « **Une seule santé** » (One Health) qui reconnaît l'interdépendance étroite entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes. En prenant soin du monde végétal et animal ainsi que de notre environnement, nous prenons soin de nous-mêmes.

Bien entendu, la réussite de ce plan ne repose pas uniquement sur des choix techniques ou politiques. Elle dépend avant tout de l'engagement collectif de tous les acteurs du territoire : collectivités, entreprises, associations, citoyens... Nous avons tous un rôle à jouer pour faire de la nature en ville une réalité durable.

Le Plan Canopée est une feuille de route, mais c'est aussi un projet de société. Un projet qui traduit notre responsabilité commune envers les générations futures, et notre volonté d'agir dès aujourd'hui pour un territoire plus résilient, plus vert et plus vivant.

À Saint-Quentin-en-Yvelines, nous avons la chance de disposer d'un patrimoine naturel exceptionnel. Le Plan Canopée est une invitation à le valoriser, à le renforcer, et à en faire un levier central de notre adaptation et de notre santé pour aujourd'hui et pour demain.



L'arbre en ville, essentiel par nature

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Ginkgo biloba fait partie de la plus ancienne famille d'arbres actuels, apparue il y a environ 265 millions d'années.

L'arbre, un être silencieux vivant

Un arbre est un végétal ligneux, à tige simple et nue à la base, atteignant plus de sept mètres de hauteur à l'âge adulte.

Il se compose de trois parties : **les racines, le tronc et le houppier**.

Le système racinaire permet l'absorption de l'eau et des éléments minéraux présents dans le sol et assure l'enracinement et la stabilité de l'arbre.

Le tronc supporte le houppier et permet la circulation de l'eau et des minéraux des racines vers les feuilles. Quant au houppier, il regroupe l'ensemble des branches et du feuillage où se réalise la photosynthèse.

Comme tout être vivant, les arbres respirent en absorbant de l'oxygène (O₂) et en rejetant du gaz carbonique (CO₂).

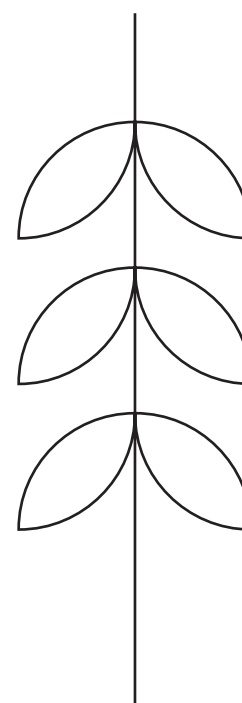
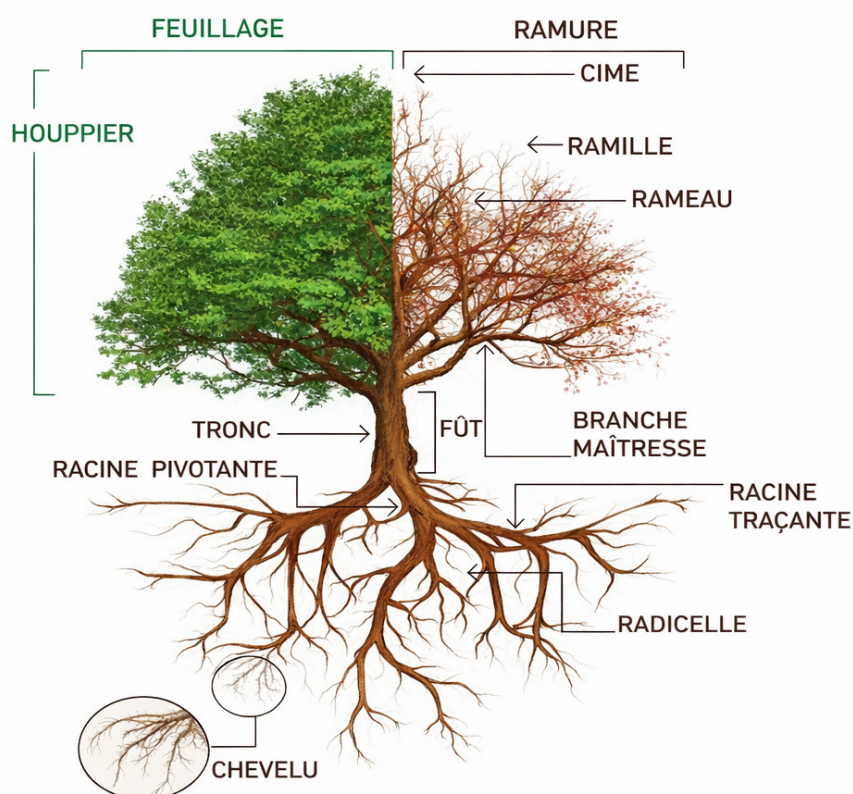
Ils transpirent également de l'eau ou de la vapeur d'eau grâce aux minuscules pores situés au niveau des feuilles. Enfin, les arbres utilisent l'eau, le CO₂, les sels minéraux et la lumière pour créer des sucres nécessaires à leur croissance.

Ils rejettent alors de l'oxygène. C'est la photosynthèse. Au global, la photosynthèse l'emporte sur la respiration. C'est ainsi que les arbres stockent du carbone dans le bois.

Les arbres se divisent en deux grandes catégories : les conifères (résineux à feuillage généralement persistant tels que les sapins, pins, cèdres) et les feuillus (qui perdent, pour la plupart, leurs feuilles en hiver).

En ville comme à la campagne, les arbres peuvent être isolés ou regroupés en bosquets, composer des alignements ou des haies, former des talus boisés, des boisements ou des forêts.

D'origine naturelle ou façonné par la main de l'homme, l'arbre se présente sous de multiples formes libres ou architecturées (telles que les têtes de chat, les rideaux, les têtards, etc.).



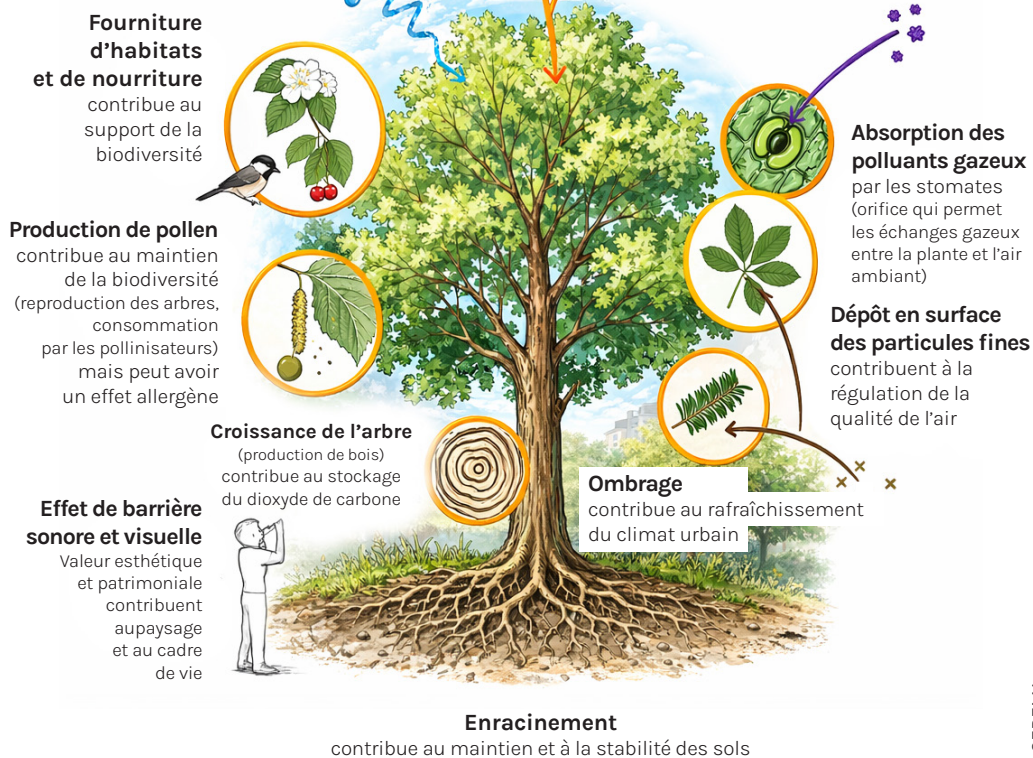
Les bienfaits des arbres en ville

Les arbres rendent de nombreux services essentiels dans nos villes.

On parle de services écosystémiques rendus par les arbres.

Réflexion et absorption des rayonnements solaires

Évapotranspiration contribue au rafraîchissement du climat urbain



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un arbre adulte équivaut à cinq climatiseurs allumés pendant vingt heures
(source : CEREMA).

LE SAVIEZ-VOUS ?

La durée de vie d'un arbre en ville est en moyenne de 40 ans et ne dépasse que rarement les 80 ans, alors qu'en milieu naturel, la longévité d'un arbre peut être multiséculaire.

La place de l'arbre en ville

Si les arbres façonnent les paysages urbains, la place et la considération qui leur sont accordées en ville sont parfois limitées tandis que leur cohabitation avec les infrastructures et activités humaines est parfois complexe. Les arbres sont aussi victimes du changement climatique : stress hydrique, surchauffe urbaine, pathogènes et ravageurs occasionnent des dépérissements et réduisent encore davantage leur longévité.



© F. David - SQY

Le Plan canopée de Saint-Quentin-en-Yvelines

Pourquoi un Plan canopée à Saint-Quentin- en-Yvelines ?

L'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée dans le monde depuis 1850-1900, avec une température moyenne supérieure de 1,55°C à celle de l'ère préindustrielle, suivie de près par 2023 et 2025.

Or, la France hexagonale se réchauffe plus vite que d'autres territoires dans le monde. Le scénario de réchauffement prenant en compte les engagements existants implique une hausse des températures moyennes de 2°C en 2030, 2,7°C en 2050 et 4°C en 2100 (source : GIEC). C'est la trajectoire nationale de référence pour l'adaptation au changement climatique.

La végétalisation accrue des villes constitue aujourd'hui l'une des stratégies d'adaptation. Le Plan canopée s'inscrit dans cette volonté de redonner toute sa place à l'arbre et d'en faire un partenaire du bien-être en ville. Tout l'enjeu est de faire de Saint-Quentin-en-Yvelines un territoire résilient, vert, attractif, garantissant l'épanouissement et la santé mentale et physique de ces habitants.

Les enjeux et objectifs du Plan canopée

Le Plan canopée s'inscrit dans une démarche globale d'adaptation du territoire au changement climatique nécessitant notamment une amélioration des connaissances, des changements de pratiques et des mesures fortes de transformation du territoire.

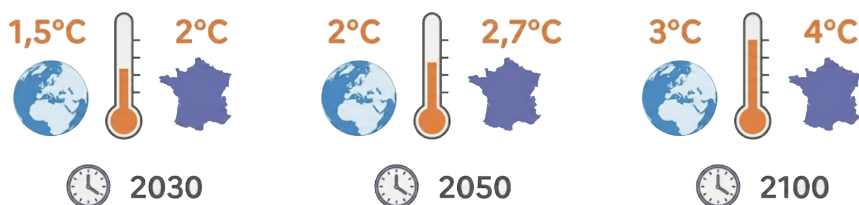
Elaboré avec les communes du territoire, il a pour but d'améliorer les connaissances sur le patrimoine arboré et de renforcer la protection de ce patrimoine existant. L'enjeu est aussi de développer la canopée urbaine de manière réfléchie tout en combinant les enjeux de planification et développement urbains. Cela impose de choisir des essences adaptées au climat de demain de façon à accroître la couverture végétale durablement pour les générations futures.

Des réflexions doivent aussi être conduites pour définir les bons endroits où planter des arbres et orienter l'action publique vers les populations les plus vulnérables et notamment les plus exposées aux chaleurs extrêmes. De même, une nécessaire et indispensable diversification des plantations doit être engagée.

Une sensibilisation et une mobilisation de tous les acteurs du territoire sont enfin requises pour améliorer la compréhension des enjeux et encourager une action collective et structurée et, ainsi, garantir et augmenter la résilience de la forêt urbaine.

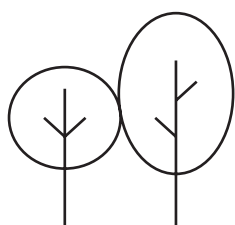
LE SAVIEZ-VOUS ?

A Saint-Quentin-en-Yvelines, les données météorologiques de la station de Trappes révèlent que les températures moyennes ont augmenté de 2,1°C entre 1950 et 2024 tandis qu'à l'échelle mondiale, le seuil d'1,5°C de réchauffement climatique (fixé par l'Accord de Paris) a été dépassé en 2024. L'année 2024 constitue l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis l'ère préindustrielle et traduit une accélération du changement climatique faute notamment de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



© CEREMA

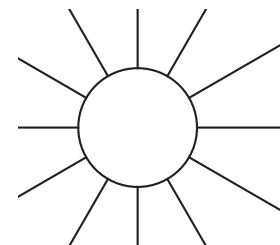
« L'arbre est le meilleur allié pour adapter les villes au climat de demain. »



Concrètement, le Plan canopée s'articule autour de six objectifs généraux :

- Axe 1 - Connaître.**
Inventaire du patrimoine arboré existant
- Axe 2 - Protéger.**
Protection renforcée du patrimoine arboré
- Axe 3 - Planter et végétaliser.**
Développement d'un patrimoine arboré durable
- Axe 4 - Valoriser.**
Valorisation du patrimoine arboré
- Axe 5 - Étudier.**
Recherche & développement autour de l'arbre en ville et des changements climatiques
- Axe 6 - Sensibiliser et mobiliser.**
Sensibilisation et mobilisation des acteurs du territoire





Les actions du Plan canopée

Ces six objectifs généraux se déclinent en 30 actions qui constituent le contenu opérationnel.

Axe 1 - Connaître Inventaire du patrimoine arboré existant

- Inventorier et cartographier l'ensemble du patrimoine arboré.
- Connaître et suivre l'état sanitaire du patrimoine arboré.

Axe 2 - Protéger Protection renforcée du patrimoine arboré

- Assurer une gestion durable du patrimoine arboré.
- Organiser une cohabitation harmonieuse et durable entre réseaux racinaires et infrastructures.
- Renforcer les dispositifs réglementaires de protection du patrimoine arboré.
- Actualiser la charte de l'arbre et ses cahiers de prescriptions techniques.
- Adopter et appliquer le barème de l'arbre.
- Poursuivre les opérations de désimperméabilisation.
- Créer, préserver et développer la trame brune.
- Déployer des arbres et jardins de pluie.
- Valoriser les déchets verts, les rémanents et les arbres abattus.

Axe 3 - Planter et végétaliser Développement d'un patrimoine arboré durable

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de plantation ambitieux.
- Établir et améliorer l'indice de canopée.
- Conserver, renouveler et développer le patrimoine arboré.
- Planter des vergers, des fruitiers isolés, des arbres «signaux» et des forêts urbaines.
- Végétaliser les pieds d'arbres, les interstices urbains et les espaces désimperméabilisés.
- Expérimenter les solutions alternatives à l'arbre.

Axe 4 - Valoriser Valorisation du patrimoine arboré

- Partager l'information sur le patrimoine arboré et son entretien.
- Créer des parcours thématiques.
- Faire labelliser le patrimoine arboré et les espaces verts.
- Valoriser et évaluer l'action publique en matière de préservation du patrimoine arboré.

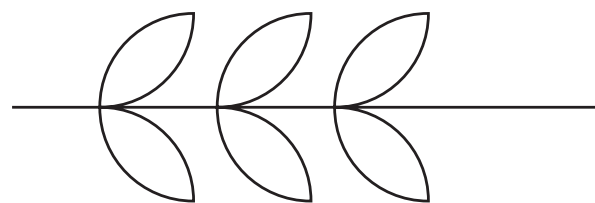
Axe 5 - Étudier Recherche et développement autour de l'arbre en ville et du changement climatique

- Assurer une veille scientifique et technique.
- Étudier la vulnérabilité du territoire et de son patrimoine arboré aux changements climatiques.
- Participer aux études scientifiques et techniques.

Axe 6 - Sensibiliser et mobiliser Sensibilisation et mobilisation des acteurs

- Faire connaître les arbres, leurs rôles, leurs valeurs et les services écosystémiques rendus.
- Inciter au recensement du patrimoine arboré dans les espaces privés.
- Inciter les acteurs du territoire à signer la charte de l'arbre et à décliner le plan canopée.
- Développer et animer un réseau de partenaires autour de l'arbre et de la nature en ville.
- Encourager et multiplier les opportunités de plantation dans tous les espaces publics et privés.
- Rechercher et mobiliser des financements.

Il est prévu pour 10 ans (2025-2034) de façon à permettre la mise en œuvre opérationnelle, échelonnée et efficace des différents axes et actions du plan.



Focus sur quelques actions du plan

Inventorier et cartographier l'ensemble du patrimoine

Réaliser un inventaire du patrimoine arboré permet de localiser finement les arbres et de disposer de cartes d'identités de chacun d'eux. Ce sont des connaissances essentielles aux collectivités notamment pour planifier la gestion courante des arbres urbains et anticiper leur renouvellement.



© SQY

Adopter et appliquer le barème de l'arbre

Bien qu'offrant de multiples services, les arbres en ville font trop souvent l'objet de dégradations susceptibles d'être préjudiciables à leur survie et occasionnant des coûts importants pour les collectivités. Le barème de l'arbre est un outil réglementaire permettant d'attribuer une valeur monétaire aux arbres. En cas de dégâts, des pénalités peuvent alors être appliquées par les collectivités.



Barème de l'arbre

Poursuivre les opérations de désimperméabilisation

La désimperméabilisation consiste à restaurer la perméabilité des sols pour permettre une meilleure infiltration des eaux pluviales, accroître l'accès des arbres à la ressource en eau et limiter la surchauffe urbaine. Cela participe de la résilience du territoire.



© F. Villa - SQY

Elaborer et mettre en œuvre un plan de plantation ambitieux

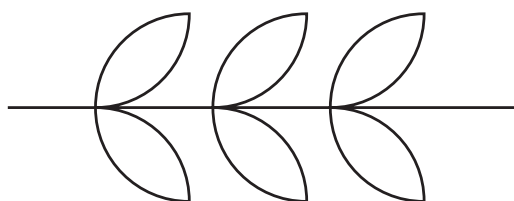
Les enjeux du plan de plantation vont bien au-delà de l'embellissement des espaces publics. Il s'agit également de renforcer la résilience du territoire, de lutter contre les îlots de chaleur urbains, de renforcer la fonctionnalité des corridors écologiques et d'améliorer le confort de vie des habitants en intégrant une approche paysagère. Planter des arbres aujourd'hui, c'est prévoir la canopée urbaine de demain.



© C. Lauté - SQY

Encourager et multiplier les opportunités de plantation dans les espaces privés et communaux

Il s'agit de créer un élan collectif pour la végétalisation du territoire destiné à multiplier les opportunités de plantations par l'ensemble des acteurs publics et privés. Renforcer la canopée urbaine du territoire nécessite la mobilisation de tous les acteurs. Chacun peut agir à son échelle.



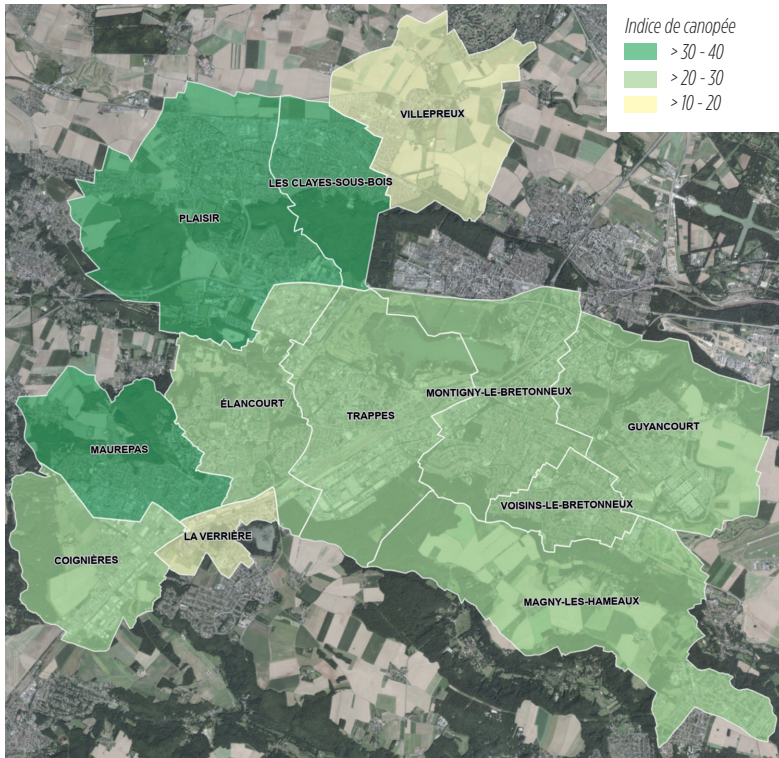
LE SAVIEZ-VOUS ?

Les politiques publiques visant à augmenter les espaces verts urbains, favoriser la mobilité active, agir contre la pollution de l'air, le bruit des transports et la chaleur se traduisent par des bénéfices notables pour la santé des habitants, en termes de taux de mortalité et de morbidité, de recours aux soins et de gêne (source : Santé Publique France).

Les indicateurs clés du plan

Afin de suivre l'évolution du plan et d'en mesurer concrètement les effets, plusieurs indicateurs, destinés à quantifier les progrès réalisés en matière de végétalisation, de confort thermique urbain et de qualité de vie, ont été définis.

© Indices de canopée des communes du territoire - SQY



L'indice de canopée

C'est la surface de couverture arborée rapportée à la surface du territoire. Cet indice s'exprime en pourcentage.

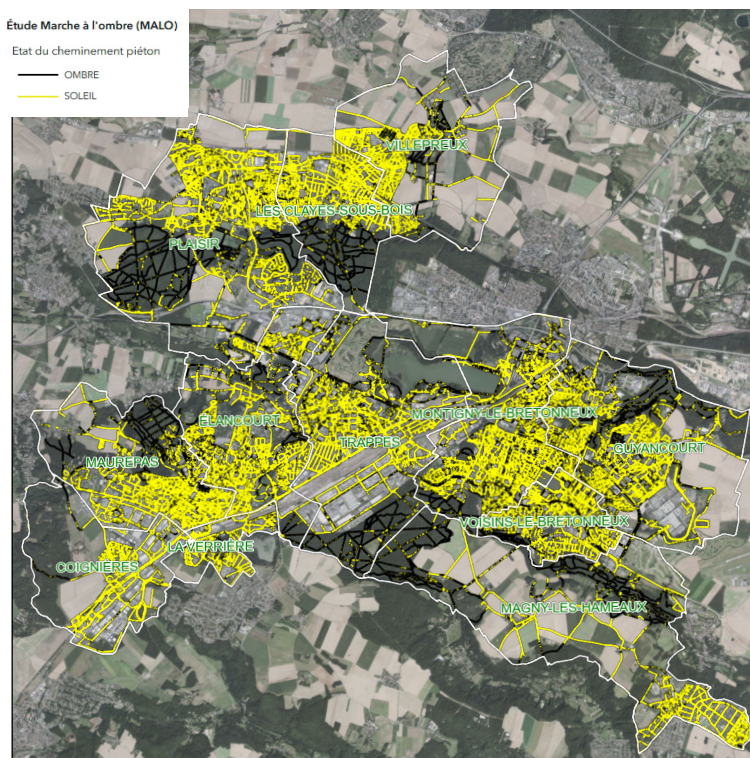
L'indice de canopée de Saint-Quentin-en-Yvelines est de 27 %.

Objectif cible : 30 % à l'échelle du territoire d'ici 2034 en orientant prioritairement les efforts de plantation dans les zones urbaines les plus carencées en végétation.



© Couverture arborée - SQY

© Cartographie des cheminements doux ombragés et ensoleillés du territoire - SQY

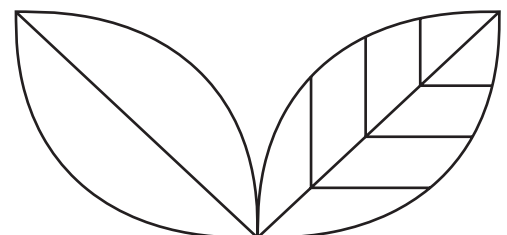


Le « Marche à l'ombre » (MALO)

C'est le pourcentage de cheminements doux ombragés du territoire ouverts au public.

Il est de 36 %.

Objectif cible : aucune valeur cible n'est fixée pour cet indicateur. L'objectif est d'améliorer sensiblement cet indicateur en priorisant les tronçons utilisés pour les déplacements du quotidien mais aussi pour les déplacements récréatifs.



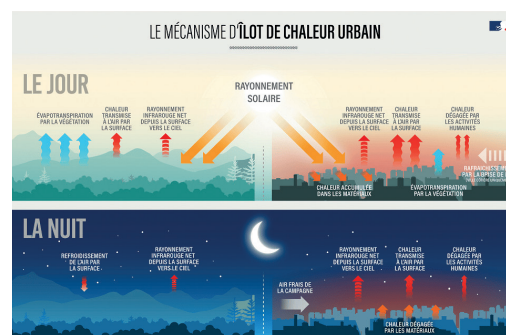
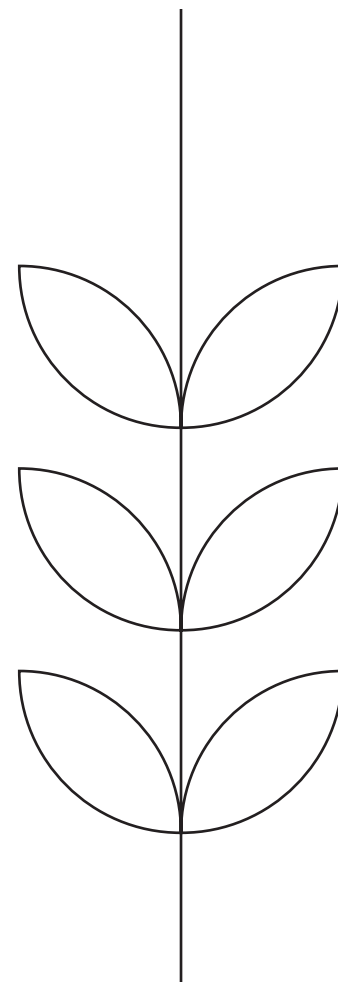
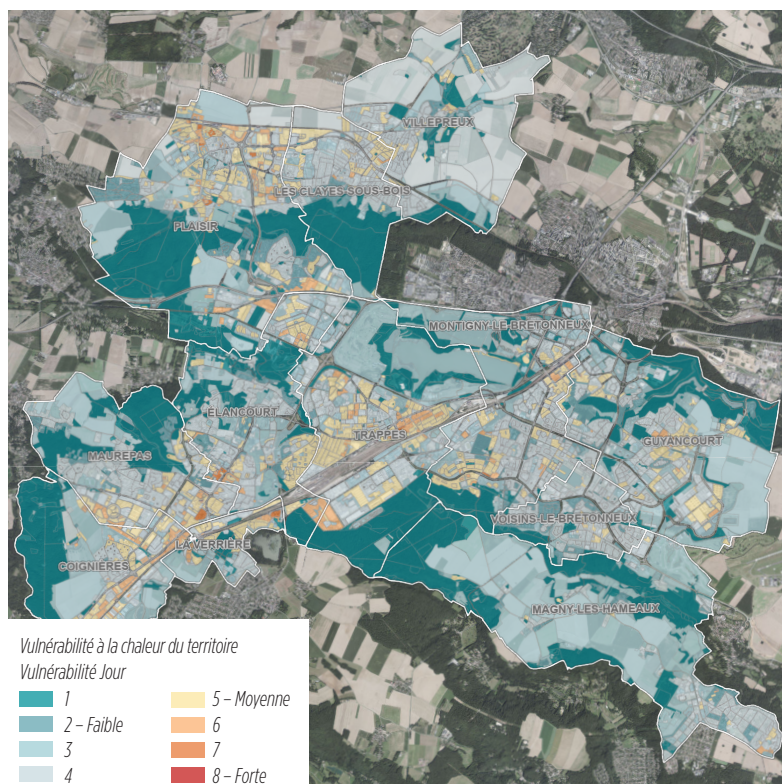
Les îlots de chaleur urbains (ICU)

Il fait plus chaud en ville qu'à la campagne. C'est lié au phénomène de surchauffe urbaine, également connu sous le nom « d'îlot de chaleur urbain (ICU) ». Pour lutter contre cette surchauffe, il est nécessaire d'identifier les zones sensibles du territoire et leurs niveaux de vulnérabilités associés.

Objectif cible : aucune valeur cible n'est fixée pour cet indicateur. L'objectif est de lutter contre les ICU en diminuant leur présence et leur intensité à travers une stratégie intégrée de végétalisation, de désimperméabilisation et de requalification des espaces publics. L'action devra prioritairement être portée dans les zones où la vulnérabilité des populations est élevée.

Vulnérabilité du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines à la chaleur (le jour)

© Institut Paris Région



© Météo France

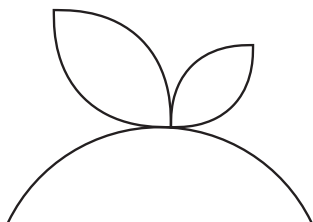
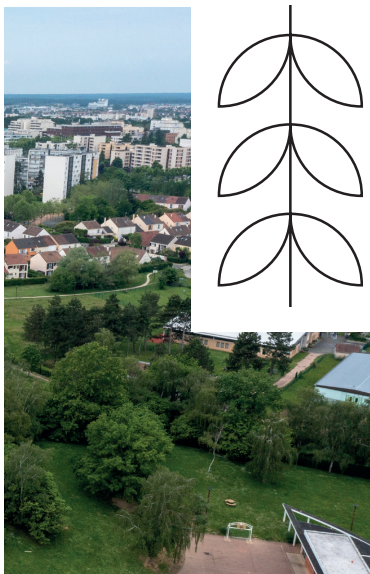
Le nombre d'arbres plantés

Cet indicateur reflète l'effort quantitatif de plantation d'arbres.

Objectif cible : contrairement à de nombreuses collectivités, Saint-Quentin-en-Yvelines n'a pas souhaité fixer un objectif cible, préférant un objectif qualitatif d'augmentation de l'indice de canopée. Pour autant, le suivi du nombre d'arbres plantés annuellement contribuera à évaluer chaque année les efforts de plantation, et les accroître si besoin, pour atteindre un indice de canopée de 30 % d'ici 2034.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un indice de canopée de 30 % en ville ferait baisser la température moyenne d'un demi degré et réduirait d'un tiers les décès prématurés liés aux canicules (source : The Lancet).



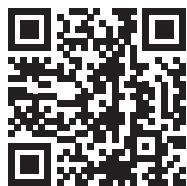
Le Plan canopée, un outil au service de tous

Au travers de ce Plan canopée, Saint-Quentin-en-Yvelines entend décliner les politiques publiques nationales que sont notamment le Plan national d'adaptation au changement climatique 3 (PNACC3) et le Plan « Nature en ville ».

Le Plan Canopée est un engagement sur le long terme, qui nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour faire ensemble de Saint-Quentin-en-Yvelines un territoire plus résilient, plus vert et plus vivant.



Ressources utiles



En savoir plus

Pour consulter l'intégralité du Plan canopée, rendez-vous sur : www.sqy.fr

Contact : Direction Environnement et Paysage

Conception : Fabienne DAVID (Direction Environnement et Paysage - SQY)

Création graphique : Ophélie Gigou (Direction de la communication - SQY) selon charte graphique Hawaii communication

Crédits photos couvertures : © C. Lauté - SQY

Édition mai 2026